

Résolution No 2013-09

Secteur	Administration publique
Sujet	Services gouvernementaux

Titre	La région Centre-du-Québec doit pouvoir offrir tous les services gouvernementaux à ses citoyens.
Proposée par :	AGA FCCQ
Second	
Année :	2013

Contexte et Attendus

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID) et la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec (CCICQ), croient qu'il est fondamental que la région Centre-du-Québec possède au même titre que toutes les autres régions administratives au Québec, tous les services normalement offerts et ce, à l'image des 16 autres régions administratives du Québec.

La création de la région 17 (Centre-du-Québec) en 1997 répondait à un besoin d'autonomie administrative et de représentativité au sein du gouvernement du Québec. De par sa situation géographique, le Centre-du-Québec fut souvent intégré aux régions administratives adjacentes comme la région de la Mauricie ou la région de l'Estrie. Cette situation a souvent fait en sorte que les besoins de la région Centre-du-Québec ne soient pas reconnus à juste titre.

Actuellement au point de vue de la santé, la région 17 - Centre-du-Québec, relève de l'Agence de santé et des services sociaux de Trois-Rivières. Cette situation devient problématique lorsque vient le moment de faire des choix, surtout, dans le domaine des infrastructures et de l'équipement médical. Dans la région Centre-du-Québec, comme le centre hospitalier de Drummondville n'est pas de première ligne comme celui de Trois-Rivières, certains projets sont actuellement sur la table, et ce, depuis plusieurs années dans le secteur de la santé. Ces projets stagnent de longue date, alors que les régions périphériques comme celles de la Mauricie et de l'Estrie se voient accorder des projets.

Cette situation perdure encore aujourd'hui dans l'administration de certains ministères et nous remarquons l'absence de plusieurs bureaux gouvernementaux au Centre-du-Québec. Nous relevons donc de régions, qui ont naturellement tendance à travailler d'abord pour leur population immédiate.

En reconnaissant la région Centre-du-Québec et en comblant les secteurs absents sur le territoire, nous aurons accès à des administrations proches du milieu et qui correspondront aux besoins particuliers et spécifiques de la région Centre-du-Québec. Nous pourrions ainsi accentuer le développement de notre région afin de mieux répondre aux besoins d'une population toujours en pleine croissance. Bref, nous croyons qu'il est temps d'avoir sur notre territoire une administration régionale, et ce, dans tous les secteurs gouvernementaux.

Il est résolu que la FCCQ...

La CCID et la CCICQ demandent au gouvernement du Québec d'agir rapidement et régler cette iniquité en mettant progressivement en place tous les bureaux régionaux qui sont absents sur le territoire du Centre-du-Québec et à considérer la région Centre-du-Québec comme une région autonome au même titre que les 16 autres régions administratives du Québec.